

ORGANISATION D'HYGIENE

COMMISSION DU PALUDISME

Genève, 12 avril 1933.

Le Directeur Médical a l'honneur de communiquer ci-après l'Ordre du jour de la Commission d'Etudes de la Commission du Paludisme.

A sa session d'octobre 1932, la Commission du Paludisme, après avoir pris connaissance de l'état des travaux, avait exprimé le voeu que la Commission d'études se réunît au cours du premier trimestre de 1933 en vue d'examiner la documentation et avait chargé des comités rapporteurs de préparer des projets de rapports sur les trois problèmes mis à l'étude:

- 1) Thérapeutique du Paludisme,
- 2) Habitation et Paludisme,
- 3) Paludisme des Deltas.

Il avait été décidé également qu'en vertu des statuts de la fondation Darling, la Commission d'études examinerait les titres et les travaux des candidats proposés pour le prix Darling.

L'Organisation d'hygiène a mis à la disposition des comités-rapporteurs, toute la documentation relative aux recherches effectuées par les différents experts, conformément au plan d'études coordonnées. Cette documentation comporte aussi des rapports de membres de la commission sur leurs travaux personnels ou sur les études effectuées dans leur propre pays.

La Commission tiendra certainement à remercier tous les experts et les membres des comités-rapporteurs pour leur très précieuse collaboration.

C.H. 206

1. - Thérapeutique du Paludisme.

Le rapport présenté par le comité-rapporteur - Colonel S.P. James et professeurs C.D. de Langen, B. Nocht, G.Pittaluga et Ed. Sergent - et la documentation mise à la disposition de la Commission, réunissent les connaissances actuelles sur les remèdes antipaludéens, qu'il s'agisse de produits naturels ou synthétiques, que l'on utilise déjà pratiquement ou qui en sont encore au stade de l'expérimentation. Les connaissances portent à la fois sur leur degré de toxicité ou d'innocuité et sur leur efficacité relative dans le traitement de la maladie et la prévention de l'infection, des récidives et de la propagation de la maladie. Une description des méthodes biologiques à employer pour l'étude des remèdes connus et de ceux que les progrès de la chimie mettront éventuellement à la disposition des biologistes, permettra de comparer les résultats obtenus en tenant compte des conditions d'essai de ces substances.

La Commission après discussion des faits dont elle dispose, pourra en se basant sur les résultats déjà acquis, dire dans quelle mesure ces remèdes pourront être utilisés pour en obtenir, à l'aide d'une méthode plus rationnelle de traitement, le maximum d'efficacité thérapeutique avec le minimum d'inconvénients pour le malade ou l'individu à protéger contre l'infection. Elle pourra, en outre, établir le programme des nouvelles recherches qu'elle estimerait nécessaires pour atteindre les buts poursuivis par le médecin et l'hygiéniste dans la lutte contre le paludisme.

2. - Habitation et Paludisme.

Le rapport du Comité-rapporteur (Colonel S.R. Christophers et Professeur A. Missiroli) - le résumé critique du Lt. Colonel Clayton Lane et les travaux des experts constituent une vaste étude des connaissances actuelles sur la biologie

des anophèles dans ses rapports avec les conditions de milieu et d'habitation et avec la transmission du paludisme dans les pays paludéens de climats variés. Ces travaux n'ont pas négligé l'étude des facteurs susceptibles de provoquer des changements profonds dans les rapports qui existent entre l'anophélisme et l'habitant des maisons. L'étude des problèmes à caractère local dans des pays où il n'existe qu'un seul vecteur important confirme l'existence de facteurs multiples, qui pourraient être responsables des "habitations à paludisme"; plusieurs de ces facteurs sont encore à déterminer.

La Commission voudra probablement, sur la base des faits déjà acquis, et en tenant compte des circonstances épidémiologiques locales, envisager la possibilité de formuler des recommandations d'ordre pratique, surtout en ce qui concerne la protection mécanique. Elle établira sans doute un programme de recherches ultérieures répondant aux vues exprimées par le Comité-rapporteur.

3. - Paludisme des Deltas.

Le Comité-rapporteur (Professeurs J. Cantacuzène, D. Ottolenghi, G. Pittaluga et H.N. Swellengrebel), réunit les experts qui ont étudié les problèmes du paludisme dans les deltas du Danube, de l'Ebre, du Pô et du Rhin. Outre les résultats de ces études, le Secrétariat a mis à leur disposition un résumé des travaux communiqués par différents auteurs ayant travaillé dans d'autres deltas. Les observations et les recherches faites paraissent concorder sur un fait épidémiologique général: l'absence de paludisme dans les deltas où les conditions naturelles (inondations périodiques, population, faune locale, etc..) n'ont pas subi de modifications. Les changements survenus dans la géographie, le régime des eaux, les conditions économiques et sociales (immigration) en particulier, déterminent dans chaque delta un aspect épidémiologique local dont l'étude permettra peut-être dès maintenant à la Commission

d'aboutir à certaines conclusions d'ordre pratique et d'élaborer un programme de nouvelles recherches tendant à élucider les questions encore obscures.

4. - Prix Darling. -

Le document 1087 (CH/Malaria/180) donne toutes les informations sur les conditions suivant lesquelles sera attribué le Prix Darling.

Le document CH/Malaria/200 contient la liste des candidatures et des travaux invoqués à l'appui.

D'après le règlement, la Commission du Paludisme doit discuter, en séance privée, des mérites et des travaux des candidats proposés. Le résultat de ces discussions sera transmis au Comité de la Fondation Darling qui doit décerner le prix.

5. Questions diverses.

a) Cours de malariologie.

Le Président de la Commission désirerait profiter de la présence de la plupart des directeurs d'écoles de malariologie pour les réunir et leur demander leurs observations et suggestions quant aux modifications à introduire dans le programme de ces cours. Ils pourront également examiner les questions que soulève le programme du cours de malariologie de Singapour, dont la première session aura probablement lieu en mai 1934.

b) Enquête sur la fréquence et le traitement du paludisme.

Les informations publiées dans le document CH/Malaria/185 s'arrêtent, pour la plupart des pays, à 1930-1931. Il y aurait intérêt à ce que l'enquête fût continuée.

D'autre part, le Comité-rapporteur et les membres de la Commission du paludisme ont insisté sur la nécessité d'obtenir, si possible, des informations plus complètes sur la capacité d'utilisation des différents produits anti-paludéens (naturels ou synthétiques).

En vue de compléter cette documentation, qui pourra éventuellement servir aussi à obtenir un meilleur approvisionnement et une distribution plus adéquate des produits antipaludéens, la Commission pourrait revoir le formulaire de cette enquête et y apporter les modifications qu'elle estimerait utiles.

c) - Nouvelles Recherches.

La Commission du Paludisme avait dressé en 1928 une liste de sujets à signaler, à titre d'information personnelle, à l'attention des malariologistes.

Certaines questions ont déjà fait l'objet de communications intéressantes dans la littérature. La Commission d'études examinera s'il est nécessaire de compléter cette liste par de nouvelles propositions.
